

CONSEIL ACADEMIQUE DU 17 OCTOBRE 2019

Délibération n°01/2019

**DESIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DES MAÎTRES DE CONFÉRENCES
OU MAÎTRES ASSISTANTS OU PERSONNELS ASSIMILÉS
AU SEIN DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE
A L'ÉGARD DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R. 712-13,

Vu la délibération n°02/2017 portant désignation des membres au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs de Sorbonne Université,

Considérant le remplacement de monsieur Jean-Yves ROTGÉ et de monsieur Joël POTHIER représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés à la Commission de la Recherche du Conseil Académique de Sorbonne Université,

LES MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL ACADEMIQUE ONT DÉSIGNÉ LES MEMBRES SUIVANTS :

Membres en exercice : 22

Membres présents : 8

Membres représentés : 8

Candidats :

- Monsieur Jean-Christophe IGALENS
- Monsieur Philippe SINDZINGRE

Pour : 16 suffrages

Monsieur Jean-Christophe IGALENS et Monsieur Philippe SINDZINGRE sont élus pour siéger en tant que représentants des maîtres de conférences ou maîtres assistants ou personnels assimilés au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs.

Le président de Sorbonne Université

